

Article

« Les musiques classique, moderne et contemporaine larguées par la radio publique : le cas d'Espace musique »

Jean Boivin

Circuit : musiques contemporaines, vol. 16, n° 3, 2006, p. 95-105.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/902416ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

Les musiques classique, moderne et contemporaine larguées par la radio publique : le cas d’Espace musique¹

Jean Boivin

Lors de la rentrée d’automne 2004, les transformations majeures mises en œuvre au Service des émissions radio de Radio-Canada à Montréal, et qui se sont traduites par la disparition de la « Chaîne culturelle » de Radio-Canada au profit d’« Espace musique », ont suscité beaucoup de réactions — très majoritairement négatives — de la part des auditeurs réguliers et, plus particulièrement, au sein de la communauté musicale québécoise. On déplorait principalement le retrait de la programmation d’émissions culturelles (vouées à la littérature, au théâtre, au cinéma, aux arts visuels, à la musique non commerciale, etc.) et la place congrue désormais allouée à la musique dite « classique ». Une vive nostalgie pour les « grandes années » de la radio publique canadienne-française s’y exprimait sans pudeur, appuyée par de solides arguments en faveur d’un média consacré à la *diffusion*, certes, mais aussi à la *critique* et à l’*analyse* des arts. Un mouvement de protestation est né, à l’instigation de Jean Portugais². Le Mouvement pour une radio culturelle au Canada (MRCC)³ a suscité des lettres d’appui d’auditeurs et des réactions institutionnelles, et les a diffusées sur son site Internet (<www.radioculture.tk>); au moment d’écrire ces lignes, elles y sont toujours. Plusieurs mois plus tard, après divers échanges et de nouvelles interventions dans les journaux, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) refusait d’intervenir directement. La « révolution » des ondes était accomplie et le paysage radiophonique canadien, naguère envié

1. [ndlr] : Le texte intégral de cet article est disponible sur le site de *Circuit*, en allant au <www.revuecircuit.ca/web>.

2. Professeur de didactique des mathématiques à l’Université de Montréal et mélomane aussi passionné qu’averti, Jean Portugais était lui-même régulièrement invité à commenter de nouvelles parutions discographiques à l’émission *Rayon musique* de la défunte Chaîne culturelle.

3. Selon le communiqué de presse émis à l’automne 2004, le « Mouvement pour une radio culturelle au Canada (MRCC) soutient et revendique une radio publique de qualité en matière culturelle. Il conteste la décision de Radio-Canada de supprimer la Chaîne culturelle sur la bande FM. Le mouvement demande au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) la tenue d’audiences publiques sur la situation actuelle et sur l’avenir de la culture à la radio d’État, tant en ce qui concerne la musique classique que la littérature, la philosophie, les beaux-arts, la danse, le cinéma et les sciences. »

4. Envoyée à *La Presse*, *Le Devoir*, ainsi que *La Tribune* de Sherbrooke et aux six autres journaux du groupe GESCA, cette lettre était adressée nommément à Sylvain Lafrance, alors vice-président des nouveaux médias et de la radio française de Radio-Canada; Christiane Leblanc, directrice de la production musicale d'Espace musique; Robert Rabinovitch, président-directeur général de la Société Radio-Canada; ainsi qu'à Liza Frulla, ministre du Patrimoine canadien. Cette lettre n'a pas été publiée mais a eu droit à une certaine diffusion dans le milieu musical. On pourra la lire sur le site du MRCC et sur mon site personnel <www.usherbrooke.ca/musique/personnel/profs/jean.html>.

5. On m'excusera de parler tantôt en tant que mélomane radiophile, tantôt en tant qu'ancien artisan de cette même radio publique (à une époque plus faste), et ailleurs en tant qu'historien-enseignant, passionné par la culture québécoise et canadienne.

6. Courriel à l'auteur, 22 août 2005.

7. Un exemple : à Espace musique, une plage appréciable (de 3 à 6 heures du matin, six jours par semaine) est maintenant attribuée au réseau commercial Galaxie, où la musique est diffusée en continu, sans présentations dignes de ce nom.

8. La rédaction de ce texte s'est étalée de la fin de l'année 2005 jusqu'à la fin du printemps 2006. Depuis, plusieurs indices me portent à croire que certains «ajustements» seront apportés à la programmation d'Espace musique pour l'année culturelle 2006-2007, et que les musiques modernes et contemporaines seront une fois de plus les grandes perdantes, confirmant ainsi de façon aussi éclatante qu'effrayante les craintes exprimées dans ces pages. Les compositeurs et sociétés de concert concernées ne pourront plus garder le silence et il faut espérer que la situation soit encore réversible.

9. Dès les premiers mois, et suite à une campagne publicitaire efficace, la part

par nos voisins du Sud et même dans certains pays d'Europe, semble avoir été modifié pour de bon, sans possibilité de retour en arrière. Espace musique semble bien être là pour rester.

Le 4 novembre 2004, quelques mois après le début de la «réforme», j'ai moi-même envoyé aux dirigeants et responsables de la programmation de la radio de Radio-Canada, ainsi qu'à quelques quotidiens, une lettre ouverte⁴. En bref, j'y dénonçais la réduction notable de la part occupée sur les ondes par la musique «classique» (dans le sens large, en incluant bien sûr les musiques moderne, nouvelle et contemporaine); la tendance de plus en plus accentuée au «mélange des genres» musicaux; la propension à ne diffuser que de courts fragments d'œuvres classiques; une approche populiste se rapprochant de certaines radios commerciales; la quasi-disparition de commentaires avertis visant à mettre les œuvres en valeur; les banalités déconcertantes, voire les erreurs grossières qui se glissaient dans les commentaires de quelques animateurs et animatrices peu informés de la réalité musicale; l'exil des musiques contemporaines dans une plage horaire peu accessible (le dimanche soir, de 22 heures à minuit). Enfin, je déplorais la perte d'un outil d'éducation et de culture sur la jeune génération de mélomanes et de musiciens, en me demandant finalement si les dirigeants de la radio ne venaient pas de faire la preuve qu'ils ont tout bonnement «peur» de la musique.

Je n'ai pas la prétention d'aborder dans ces pages tous les aspects d'une question complexe, mais je souhaite plutôt poursuivre, à bâtons rompus, la réflexion entamée⁵. Quelques pistes proposées par Réjean Beaucage permettront d'élargir le débat. Le phénomène Espace musique, «une radio qui ne parle pas beaucoup et est assimilée par plusieurs à une bande sonore pour cabinet de dentiste», pour reprendre ses propres mots⁶, ne s'étend-il pas à d'autres réseaux, comme à cette nouvelle chaîne montréalaise Couleur jazz (91,9), née au printemps 2004 et conçue essentiellement sur le même modèle? Beaucoup d'éléments incitent en effet à croire que le commentaire éclairé et éclairant sur la musique est voué à disparaître des ondes⁷, et que les musiques nouvelles sont sans doute les premières menacées par cette nouvelle réalité⁸.

Je me dois toutefois de préciser qu'en contrepartie, maints commentaires positifs ont accueilli la nouvelle chaîne, éloges appuyés au cours de la première année d'entrée en ondes par une substantielle hausse des cotes d'écoute⁹. Selon toute évidence, une nouvelle clientèle est désormais courtisée sans ambages, alors qu'une autre — formée essentiellement de mélomanes avertis, de personnes qu'on pourrait qualifier de «cultivées» — se voit accorder beaucoup moins d'attention. L'avenir dira si les nouveaux auditeurs se montrent aussi fidèles que ceux qui ont été largués, et s'il n'aurait pas mieux valu chercher de

nouvelles stratégies pour attirer un nouveau public, tout en consolidant les meilleurs acquis et s'assurer la fidélité d'une clientèle de choix.

Des sentiers bien... banalisés

J'ai employé il y a un instant le mot « nostalgie » à dessein, car c'est apparemment sous cette étiquette confortable que les dirigeants et responsables de la réforme de la radio publique ont classé, à l'automne 2004, ma réaction. Un musicologue exprimait sa frustration face à une radio qu'on avait volontairement « allégée » de contenu informatif et éducatif¹⁰. Or, argumente-t-on, le mandat de la radio publique canadienne n'est pas tant de former (les professeurs, dont je suis, sont là pour ça) que de « refléter les réalités et la diversité du pays, soutenir les arts et la culture au Canada, et enfin, jeter des ponts entre les diverses communautés et régions¹¹ ». Dans l'entrevue qu'elle accordait au journaliste Steve Proulx, la directrice générale d'Espace musique, Christiane Leblanc, ne pouvait être plus claire : « Plutôt que de mettre en ondes de grands spécialistes universitaires, on a essayé d'aller vers des gens passionnés qui aimaient un genre de musique depuis longtemps » (Proulx, 2005, p. 16). « Auparavant, déclare encore la directrice d'Espace musique, plus de la moitié de notre auditoire était concentré à Montréal, alors que maintenant, les Montréalais forment environ le tiers de nos auditeurs » (*ibid*). Y aurait-il politique fédérale sous roche¹² ?

Avant le grand bouleversement, cette chaîne spécialisée de la radio publique canadienne de langue française n'était pas parfaite, loin de là. Une cure de rafraîchissement s'imposait, de l'avis même de plusieurs membres du personnel de la radio. Mais en créant Espace musique, une radio musicale explicitement axée sur la *diversité culturelle*¹³, n'a-t-on pas jeté le bébé avec l'eau du bain, comme le veut l'expression populaire ? En fait, on peut se demander si, de façon plus perverse encore, on n'avait pas délibérément laissé se détériorer petit à petit une radio culturelle publique jugée trop « élitiste » par certains — ceux-là même qui manquent de culture, a-t-on envie d'écrire, ou à tout le moins de culture radiophonique... — afin de justifier, cotes d'écoute déclinantes à l'appui, le « grand ménage » qui engendra Espace musique ? J'avoue l'avoir souvent pensé¹⁴.

Un déclin annoncé du médium radiophonique ?

Le véritable élitisme est [...] celui qui se traduit par un refus de rendre accessible à tout le monde les plus belles réalisations de la culture classique : philosophiques, artistiques, sociologiques, spiritualistes [...] (Jean Laurendeau)¹⁵

Pour la jeune génération de mélomanes et de musiciens (interprètes, compositeurs, musicologues confondus), la radio publique a cessé d'être une référence

de marché d'Espace musique avait augmenté de 50 %, pour s'établir à un niveau de... 2,4% (Massé, 2004, p. 6). Un an plus tard, les gains réalisés depuis l'automne précédent avaient chutés de 17% (Bérubé, 2005, p. 6), ce qui serait tout de même le meilleur résultat des huit dernières années, selon un communiqué émis le 5 décembre 2005 par Radio-Canada. En août de la même année, la part de marché d'Espace musique était de 1,7% (Côté, 2005) et de 2,2% en avril 2006 (Varin, 2006). En Europe, la norme en ce qui concerne les chaînes spécialisées se situe entre 1,5% et 2% de l'auditoire potentiel ; l'auditoire de la défunte Chaîne culturelle, s'il pouvait certainement être élargi, n'était donc pas exceptionnellement bas.

10. Et je n'étais pas le seul.

D'innombrables lettres envoyées au MRCC insistent justement sur ce rôle éducatif de la radio publique, jugé primordial.

11. Lettre de Christiane Leblanc à l'auteur, en réponse à ma lettre du 4 novembre 2004.

12. Selon de nombreux commentateurs et membres de l'auditoire, le même phénomène de « nivellement par la base » s'est produit depuis quelques années à la télévision française de Radio-Canada.

13. Lettre de Sylvain Lafrance au *Devoir*, le 21 novembre 2004 ; on se souvient que l'argument est repris par Christiane Leblanc dans sa réponse à l'auteur de ces lignes.

14. L'allègement progressif et volontaire du contenu informatif des interventions parlées a commencé dès l'entrée en fonction de Sylvain Lafrance à la direction de la radio, 1995. Donc plusieurs années avant l'arrivée des concurrents populistes déjà nommés, tel Radio-Classique-Montréal.

15. Interprète et pédagogue.

Commentaires apparaissant sur le site du MRCC.

16. L'expression est du réalisateur et musicologue Mario Gauthier (communication à l'auteur).

17. Par exemple les quatre premiers soirs de la semaine, de 20 à 22 h, dans le cadre de l'émission Radio Concert.

18. Cette rencontre, tenue le 28 novembre 2005 à Montréal, avait été convoquée par Kim Orchard et Mark Steinmetz (respectivement directrice de la programmation et directeur de la musique à CBC radio), et différents intervenants du milieu musical montréalais, dont Véronique Lacroix, Christopher Jackson, Patrick Wed, Denis Brott, Iwan Edwards et Richard Turp. Le but annoncé était d'informer les participants des résultats des récentes études/sondages sur l'auditoire de CBC.

19. Durant la journée, l'auditoire potentiel ne consacrerait que des plages d'écoute de quinze minutes à la fois, ce qui justifierait de ne plus présenter de symphonies entières l'après-midi, par exemple.

20. Le réalisateur Mario Gauthier, naguère à l'emploi de la Société Radio-Canada, me signale que la BBC avait servi de modèle à la mise en place de la radio publique canadienne, en novembre 1936. Et qu'à l'origine de la radio publique, « l'implantation de la bonne musique fut hautement prioritaire à la Société Radio-Canada » (Gilles Potvin, dans G. E. Witmer (éd.), 1986, p. 40).

et de faire partie des habitudes quotidiennes d'écoute (de vie). S'il ne saurait s'agir de « donner des cours » aux auditeurs et auditrices, faut-il sombrer dans l'autre extrême et renoncer à un contenu parlé porteur de sens? Faut-il éviter tout effort de concentration à l'auditoire et ne lui présenter que des bribes d'œuvres, à peine identifiées? N'accorder à la nouvelle radio qu'un « rôle de transcodeur-transporteur de sons¹⁶ »? Que sera le public de demain des concerts symphoniques, des représentations d'opéra, des concerts de musique contemporaine s'il n'est plus possible d'écouter *en entier* une œuvre marquante du répertoire ou une page un tant soit peu moderne ailleurs que dans un créneau horaire très restreint¹⁷? Sans avoir accès à des discussions sur telle ou telle approche interprétative, telle ou telle démarche créatrice?

Cette double question de la relève et de la vitalité des sociétés de concerts préoccupe de nombreux intervenants dans le milieu musical. À plus ou moins long terme, cette diminution du temps d'écoute accordée à la musique classique entraînera-t-elle une réduction de l'offre faite au public mélomane, particulièrement dans les régions? Quels en seront les impacts sur les différents volets de l'industrie culturelle, en croissance mais toujours bien fragile, particulièrement sur le plan du financement? Lors d'une rencontre avec des responsables de la chaîne musicale spécialisée de la radio anglaise de Radio-Canada, « Radio Two », lesquels songent eux aussi à entreprendre une réforme en profondeur de leur programmation¹⁸, des musiciens montréalais ont fait valoir un point de vue tout à fait différent de celui qui a motivé la refonte de la radio française. S'il appert que des changements soient nécessaires afin de répondre aux nouvelles habitudes d'écoute des Canadiens¹⁹, ces changements doivent être faits habilement, sans écarter le rôle éducatif du média. De l'avis de ces musiciens impliqués dans leur milieu, il serait possible d'élargir l'accessibilité aux objets culturels en éduquant les nouveaux auditeurs, notamment à la culture canadienne. Et de contrer cette tendance au « grignotage » musical en offrant une programmation alléchante, présentée avec dynamisme. L'exemple britannique de la BBC, qui dispose il est vrai de davantage de moyens que ceux que le gouvernement canadien met à la disposition de la radio publique nationale, a été proposé²⁰. Et les musiciens d'insister sur un point : il faut à tout prix éviter de se laisser uniquement guider par les sondages.

Un nouvel auditoire à satisfaire

L'une des principales justifications données à ce que d'aucuns considèrent comme une débandade de la radio publique serait la nécessité de répondre à une modification irréversible de la société canadienne, devenue au fil des ans de plus en plus diversifiée, multiculturelle. D'où, apparemment, la part importante

aujourd'hui accordée aux « musiques du monde » (entendre ici, outre les musiques traditionnelles ethniques, les musiques métissées qui flirtent librement avec ces dernières). La question est de savoir si toutes les musiques maintenant diffusées sur les ondes d'Espace musique se valent *a priori*. Je suis prêt à le concéder. Mais tous les genres et styles musicaux existants ont-ils besoin du même type d'appui pour survivre ou contrer la commercialisation à outrance des chaînes privées? Ici, de sérieuses réserves sont permises. L'insertion récente, à heures de grande écoute, des musiques pop/folk, pour prendre un autre exemple, répondrait à un désir d'assurer une meilleure diffusion de toutes les catégories de productions « nationales », c'est-à-dire canadiennes. La chanson à texte, le jazz « sérieux », la musique contemporaine, la musique ancienne, les musiques ethniques de tradition orale non métissées, tout ça, et sûrement d'autres musiques « minoritaires » que j'oublie, ont besoin d'être soutenues par une radio publique. Tout est affaire de dosage, et d'efficacité dans l'atteinte du public cible.

Mais comment peut-on être « de toutes les cultures »? Quand on sait comment il est extrêmement difficile d'être pleinement d'une seule culture, d'assumer toutes les dimensions de sa propre culture [...] (Louis Dagneau)

Il ne s'agit pas de condamner un style musical parce qu'il en a délogé un autre. Mais plutôt de se demander ce qu'il advient de la mission culturelle de la radio publique canadienne. Naguère, elle consistait par exemple à exploiter les trésors de la discothèque et les riches archives sonores de Radio-Canada afin de faire découvrir aux auditeurs des pans méconnus de leur patrimoine, des interprétations exemplaires d'œuvres marquantes, ou des radio-documentaires consacrés à de grands créateurs de diverses disciplines, nationalités et périodes historiques. Ou encore à permettre aux différents artisans de cette tradition, aux interprètes de renom, aux compositeurs, aux organisateurs de concerts, aux chercheurs, de s'exprimer en ondes, de présenter leurs parcours et leurs réflexions afin d'accroître le bagage de connaissances des auditeurs, d'élargir leur horizon, de leur permettre une meilleure appréciation des objets culturels et ainsi leur faciliter l'accès à des expériences esthétiques nouvelles ou renouvelées. Tout ceci fait toujours partie du mandat de nombreuses radios publiques européennes, par exemple en France, en Angleterre et en Suisse romande. Tandis qu'en France la radio publique connaît un franc succès avec des émissions où des *spécialistes* (j'insiste sur le mot²¹) abordent des questions d'interprétation, des comparaisons discographiques, des dossiers longs et fouillés consacrés à un compositeur ou un interprète choisi, la radio canadienne a effectué un nivellement par le bas.

La radio publique canadienne de langue française s'adressera désormais à un auditoire canadien, inclusif, multiculturel, dont les références et valeurs culturelles ne doivent pas être cherchées dans la tradition humaniste européenne,

21. Entendre par « spécialistes » des personnes pouvant tenir un discours cohérent et intéressant sur les œuvres, et non transmettre de simples impressions, comme c'est le cas de la plupart des « passionnés » dont parlait Christiane Leblanc.

22. Courriel à l'auteur, le 29 novembre 2005.

véhiculées naguère par le fameux cours classique et auxquelles Radio-Canada a fait écho pendant plusieurs décennies. Comme me le soulignait Mireille Gagné, directrice du Centre de musique canadienne à Montréal, c'est hélas à l'usage que les effets négatifs de cette « distillation continue de la diffusion musicale [qui] pénètre les corps et les esprits », ce « no man's land musical, sans saveur, sans odeur et sans passion », se feront sentir si jamais on revenait à une programmation plus consistante ; il sera alors plus difficile de contre-carrer cette détérioration de ce qu'on appelle généralement la culture générale²². D'ailleurs maints auditeurs déclarent avoir abandonné le fort, les musiciens et les mélomanes convaincus ayant été les premiers à désert.

Je suis déçue du peu de respect des auditeurs, de l'inconscience de ce que la culture signifie pour une société et un pays qui cherchent leur identité. [...] C'est une insulte à l'intelligence et à la sensibilité des gens aspirants à autre chose que les inepties de commentateurs invités (improvisés) dont le métier n'a rien à voir avec la communication à la radio, sans parler de leur compétence concernant les sujets qu'ils traitent. La dégringolade est étourdissante. (Dujka Smoje, musicologue)

La nouvelle réalité musicale

Essayons de voir les choses d'un angle plus large. Certes, l'espace (sans jeu de mot) réservé à la musique dans nos vies s'est considérablement modifié depuis les années 1980, pour choisir un moment où la radio canadienne excellait, à mon avis, dans l'accomplissement de son mandat. De nos jours, on peut écouter sa propre sélection de disques compacts dans la voiture, dans son baladeur, sur son ordinateur portable. On peut télécharger des montagnes de pièces musicales à l'aide de logiciels et échanger des fichiers sonores et visuels sur Internet. Le populaire *iPod* permet de transporter l'essentiel de sa discothèque accroché à sa ceinture. La radio numérique permet d'écouter ou de télécharger des émissions diffusées à Radio-France ou ailleurs dans le monde. L'offre s'est multipliée, et la tendance est à la spécialisation de plus en plus marquée des différentes chaînes. En découle un nouveau paradoxe : en optant pour un éclectisme forcené, la Société Radio-Canada nagerait-elle à contre-courant ?

Dans ce contexte global, les changements qui se produisent dans le milieu radiophonique apparaissent peut-être inévitables. À chacun dorénavant de combler les vides, de procéder à ses propres explorations, de sonder en solitaire les archives que sont les enregistrements dits « historiques », de tenter d'élargir ses horizons musicaux (en particulier vers le xx^e siècle, qui recule pas à pas), de tenter de découvrir ce qui s'écrit aujourd'hui même. De *consommer*, en d'autres mots. Mais il y a un hic : cette masse de documents n'est pas accessible à tous. Les disques, ils faut les acheter, à défaut de pouvoir les emprunter ou les échanger. Qui souhaite télécharger des émissions culturelles de qualité produites par

les radios européennes, par exemple, devra posséder l'équipement approprié : ligne Internet à haute vitesse et ordinateur dernier cri, muni des logiciels les plus performants. Et on ose nous parler d'élitisme à combattre...

Pour les moins nantis, pour tous ceux pour qui la radio musicale de Radio-Canada constituait une compagne quotidienne, chaleureuse et aisément accessible²³, que ce soit au travail, à la maison, en voiture ou à la campagne, la carence alimentaire n'en est que plus accusée. Le cerveau et l'âme peuvent-ils maigrir ? Sans être pessimiste à outrance, il est permis de le craindre.

Et la musique contemporaine ?

Une question se pose, qui touche plus directement les lecteurs de *Circuit*. En quoi cette nouvelle situation affectera-t-elle les mélomanes et musiciens intéressés plus particulièrement par la musique dite « contemporaine » ? Plus qu'aucune autre sans doute, les musiques des ^{xx}e et ^{xxi}e siècles qui s'inscrivent dans le vaste courant de la modernité (et de la postmodernité) appellent, pour être comprises et appréciées, une démarche de contextualisation, des présentations sensibles et éclairées, une fréquentation régulière, de bonnes conditions d'écoute. Qui plus est, le mandat de l'unique émission consacrée à la musique contemporaine se limite dorénavant à la diffusion de concerts enregistrés, complétée par quelques plages de disques. Peu ou pas d'entrevues avec les compositeurs ou les interprètes, ce qui permet de diffuser coup sur coup deux concerts dans la même émission. La concentration comporte ses avantages, mais combien d'auditeurs en profitent ?

Par ailleurs, le nombre forcément réduit d'auditeurs fidèles à une plage horaire aussi périphérique laisse craindre une future remise en question de la place encore accordée — sans enthousiasme apparent, mais mandat du CRTC oblige — aux musiques modernes et contemporaines. Un esprit versé dans les questions administratives s'interrogera probablement sur l'opportunité de dépenser ainsi l'argent des contribuables, pour un auditoire si limité, qui ne pourra que décroître. En effet, comment prévoit-on éduquer le public mélomane, et surtout un nouveau public, aux sonorités nouvelles si la plus large partie du vaste répertoire de la musique du ^{xx}e siècle a été évacuée de l'antenne ? Le problème de la relève se pose déjà pour divers organismes, même dans un centre de création aussi important que Montréal, où l'offre excède la demande²⁴. Les concerts intéressants y abondent, mais pour combien de temps encore avant que le dynamisme du milieu, reconnu sur la scène internationale, ne s'émousse ? Hors des grands centres, la musique contemporaine a pour ainsi dire disparu de la programmation, en particulier là où aucune institution universitaire ne peut en assumer les risques. Et encore...²⁵

23. On ne peut ajouter « gratuite », car ce service est financé à même les deniers publics (à raison de quelques sous par jour). On se rappellera que les chaînes de télévision spécialisées, comme ARTV, ne sont accessibles que par abonnement.

24. L'infime portion du temps d'antenne accordée à la musique de notre temps n'est malheureusement pas le fait de ce seul média : la télévision d'État — y compris Télé-Québec, sur le plan provincial — a depuis belle lurette abandonné cette partie de son mandat, alors que les journaux, même ceux qui s'adressent plus directement au lectorat éduqué (au Québec, *Le Devoir*, pour le nommer) ont également réduit au fil des ans l'espace accordé à la création musicale, qu'il s'agisse de la création récente, qui relève des « actualités », ou du « patrimoine » québécois ou canadien, carrément mis de côté, alors qu'on célèbre dans leurs pages régulièrement les anniversaires de grands hommes de lettres, cinéastes, artistes, etc. Le constat s'aggrave lorsqu'on se rend compte que même la télévision *payante* n'offre guère une programmation palpitante sur ce plan.

25. D'autres intervenants s'interrogent avec raison sur ce qu'il adviendra des précieuses archives sonores de Radio-Canada, cette mémoire collective si nécessaire lorsqu'une société est en quête d'identité et menacée de tous côtés par la globalisation culturelle. Continueront-elles d'être alimentées, de témoigner rétrospectivement mais efficacement du dynamisme de la vie musicale ? De nombreuses questions, soulevées ici ou par d'autres radiophiles déçus, demeurent pour le moment sans réponse.

26. Après avoir reçu une formation de musicologue, Mario Gauthier a œuvré plusieurs années au sein de la radio publique, et notamment en tant que réalisateur de 1988 à 2005. Le prix Opus « Événement médiatique de l'année » lui avait d'ailleurs été décerné par le Conseil québécois de la musique pour la saison 1999-2000 de L'espace du son, émission qui a depuis été retirée de la grille-horaire.

Dès l'entrée en ondes de la nouvelle chaîne, plusieurs acteurs engagés sur la scène de la musique contemporaine québécoise se sont inquiétés d'une éventuelle diminution du nombre de concerts qui pourraient être enregistrés par la société d'État, et, par conséquent, de la réduction du soutien gouvernemental aux organismes de concerts, qui comptaient souvent sur les captations et surtout sur les coproductions pour boucler leur budget annuel, pour élaborer des projets originaux. La directrice générale d'Espace musique, dans l'entrevue déjà citée, affirme avoir rassuré les organismes et les gens du milieu musical en leur précisant que le « budget pour l'appui aux talents (captation de concerts, enregistrements, etc.) n'avait absolument pas [été] réduit » (Proulx, 2005, p. 16). Pourtant, il suffit d'écouter les concerts diffusés au cours des derniers mois pour se rendre compte, par exemple, que les secteurs des musiques dites « actuelles » et électroacoustiques se retrouvent carrément mis au rancart, en dépit du dynamisme d'organismes tels l'Ensemble Contemporain, le Festival International de Musique Actuelle de Victoriaville, Ambiances Magnétiques, Réseaux, Codes d'accès, etc.

La radio publique a longtemps joué un rôle de soutien de la création musicale. Choyés sont maintenant les ensembles qui ont accès à cette importante tribune de diffusion sur une base régulière. Il en découle pour les gestionnaires, créateurs et interprètes une situation qui peut se révéler inconfortable : comment critiquer à haute voix la main qui accepte encore de vous nourrir ? La contestation directe, dans ce cas comme dans d'autres, n'est sans doute pas à la portée de tous. Pour l'ensemble du milieu musical, la discrétion comporte cependant sa part de risque. *Qui ne dit mot consent*, comme le veut le proverbe.

Le triste constat auquel je me suis livré ici doit malheureusement être étendu à d'autres pays. Dans un courriel adressé à l'auteur, le réalisateur Mario Gauthier²⁶ en témoigne :

Cette tendance à l'évacuation du répertoire contemporain — et plus encore à celui de commande d'œuvres spécifiquement dédiées à la diffusion — fut et est encore en déclin partout, ou presque : France Culture a subi des amputations majeures, notamment du côté de *L'atelier de création radiophonique* ; France Musique a vu pour sa part sa programmation complètement chamboulée, et pas forcément pour le mieux, en particulier en ce qui touche cette catégorie de musique ; la BBC 3 s'est relevée [récemment] mais fut inerte pendant 10 ans ; en Autriche, où la tradition d'exploration médiatique est très forte, une émission phare comme *Kunstradio/Radiokunst* est constamment en péril ; à Berlin, grand centre de production de *Hörspiele* et d'art audio, les coupes et difficultés sont toutes aussi énormes et ne semblent que commencer ; en Italie, la seule émission de musique d'avant-garde et d'art radiophonique [à la radio d'état] (*Audiobox*) a été fermée, il y a au moins huit ans. D'ailleurs, la fermeture de L'espace du son [émission consacrée aux musiques nouvelles, réalisée

par Mario Gauthier], en 2001, a été justifiée par cette mouvance générale... Pour le directeur de l'époque, il fallait suivre la tendance²⁷.

Certains seront d'avis que la radio n'est plus le média idéal pour écouter — et apprécier à sa juste valeur — la musique moderne ou contemporaine. Que des solutions plus interactives doivent être proposées aux mélomanes et musiciens qui s'intéressent à ces répertoires²⁸. Pour le moment, le concert demeure un lieu privilégié par ceux et celles qui habitent un grand centre urbain. Mais dès lors qu'on quitte cet environnement, la réalité est tout autre. Et même dans les villes réputées pour leur dynamisme culturel, les concerts voués au répertoire récent n'attirent plus un auditoire aussi nombreux qu'il y a quelques années à peine. Le choix d'activités culturelles disponibles d'un simple clic de souris ou grâce au cinéma maison encourage fortement le retrait dans l'univers privé et douillet de la résidence. Dans ce contexte, la radio spécialisée semble appelée à jouer un rôle de premier plan, notamment grâce à la diffusion par Internet. La Société Radio-Canada aurait-elle manqué sa chance ?

Le (nouveau) rôle des radios publiques

Dans l'une des rares études récentes consacrées à la place de la musique classique à la radio, Sylvia L'Écuyer (2003) décrit bien le rôle crucial joué par les radios publiques dans le développement de la vie musicale de la seconde moitié du xx^e siècle, plus particulièrement dans le domaine de la création (diffusion d'émissions spécialisées et de concerts en provenance de festivals prestigieux, ensembles en résidence voués au répertoire contemporain, concours destinés aux jeunes interprètes, tribunes internationales comme celle de l'UNESCO, etc.). Durant les années 1950, alors que se creuse,

au concert comme à la radio, le fossé entre la musique populaire et la « musique de concert », la radio publique, à cette époque du moins, se soucie peu de l'attrait commercial de sa programmation. Elle se soucie plutôt de procurer aux compositeurs des moyens qui n'existaient pas auparavant tant du point de vue de la qualité de l'enregistrement et du montage que de celui de l'élaboration d'un nouveau vocabulaire musical. (L'Écuyer, 2003, p. 966)

Le soutien concret de la société Radio-Canada à la création musicale est un fait reconnu par les historiens²⁹ et, dans de nombreux pays, l'intervention concrète des radios publiques a entraîné le développement d'un nouveau type d'œuvres musicales : les œuvres spécifiquement radiophoniques (*ibid.*, p. 966). Après 1960, et « bien qu'elle soit devenue plus souvent un média d'accompagnement, la radio continue pourtant de jouer un rôle considérable dans l'éducation du public, dans l'évolution du langage musical et, plus tard, dans la globalisation de la culture » (*ibid.*, 2003, p. 956).

27. Communication écrite à l'auteur, datée du 8 avril 2006.

28. [ndlr] Pour des descriptions de projets qui vont dans ce sens, voir les textes de Beaucage, Donin et Vinet dans ces pages.

29. Lire par exemple Kellogg, 1988, et les articles consacrés à la radiodiffusion ou à la Société Radio-Canada dans l'*Encyclopédie de la musique au Canada*, 2^e éd., 1993. On pourra aussi consulter la contribution de Michel Fillion (« La radio : organisation et institution ») au *Traité de la culture*, Denise Lemieux (éd.), IQRC, 2002, p. 799-814.

Sylvia L'Écuyer ne manque pas de souligner que l'univers radiophonique s'est remarquablement transformé depuis le début des années 1990, avec l'introduction progressive de nouvelles technologies, comme la radio numérique « à la carte » et la diffusion de nombreuses radios publiques sur Internet. Le mélomane fait face à une formidable explosion de l'offre médiatique, laquelle permet une diversité sans précédent et une hyper-spécialisation de l'offre, en même temps qu'elle contribue à contrer, du moins en partie, l'inévitable globalisation de la culture. En musique, cette globalisation se traduit évidemment par une domination de la culture musicale anglo-américaine (*ibid.*, p. 967).

On l'a dit, les canaux dédiés à un genre musical ou à une période donnée, accessibles par câblodiffusion ou par satellite, n'atteignent encore qu'un public assez restreint (bien nanti et débrouillard). Ces réseaux, qui diffusent souvent en continu, ne sont d'ailleurs pas détachés d'enjeux commerciaux ni des compagnies de disques qui les alimentent. Et L'Écuyer, qui parle en connaissance de cause, étant, au moment d'écrire ces lignes, une employée de la radio publique canadienne et ayant dirigé pendant quelques années la Chaîne culturelle, de conclure avec éloquence (elle écrit ces lignes en 2000, donc avant la « révolution » radio-canadienne dont il a été question dans ces pages) :

C'est davantage au niveau de la production et de l'avant-garde, des domaines historiquement assumés par les radios publiques au cours des dernières décennies, que le danger d'uniformisation de la culture est le plus sensible. Les services essentiels qui s'adressent aux minorités culturelles, le soutien à la création, le développement des nouveaux talents, la préservation de la qualité en dehors des pressions commerciales du marché et, surtout, le maintien de stations généralistes de haut niveau ne seront assumées que par la radio publique qui doit continuer de recevoir un financement adéquat pour lui permettre d'assumer le leadership qui, seul, justifie sa raison d'être³⁰.

S'agit-il d'un avertissement, d'une prophétie ? L'avenir se trouve-t-il sur la Toile ? Bon nombre de radios publiques ou privées ont pris au cours des dernières années le « virage Internet », parfois avec imagination³¹. Une radio privée payante québécoise, largement consacrée aux musiques « modernes, contemporaines, électroacoustiques et nouvelles », opère depuis quelques mois (MTM Radio, Musique des temps modernes : <<http://www.mtmradio.ca>>), et touche déjà un auditoire hors des frontières canadiennes³². La diffusion se limite pour le moment aux enregistrements disponibles sur disque compact (ce qui est déjà très bien), mais il est permis de penser qu'une partie du mandat premier des radios publiques sera bientôt défendu par le secteur privé. La nature a horreur du vide, on le sait, et les naissances nouvelles atténuent la tristesse engendrée par les morts, silencieuses ou annoncées.

30. *Ibid.*, p. 967-968.

31. On pourra consulter par exemple la page <<http://classicalwebcast.com/index.html>> pour une liste de radios offrant différents services sur le Web en Europe, aux États-Unis et ailleurs dans le monde.

32. Une radio semblable, également sur abonnement, existe depuis 2003 aux États-Unis (<<http://contemporary-classical.com>>).

BIBLIOGRAPHIE

- BÉRUBÉ, Stéphane (2005), « Sondages BBM, Progression fulgurante du 98,5 FM, chute de CKAC et CKOI », *La Presse*, 6 décembre.
- BOIVIN, Jean *et al.* (2002), « Pour que cesse le déclin musical de la radio d'État », *Le Devoir*, 15 avril (article paru dans *La Tribune* de Sherbrooke le 15 avril, sous le titre « Radio-Canada doit retrouver sa mission musicale »).
- CAUCHON, Paul (2004), « Sondage BBM radio. Paul Arcand retrouve la première place... avant de quitter CKAC ». *Le Devoir*, 27 mai (version électronique).
- CAUCHON, Paul (2005), « Radio-Canada. Le Mouvement pour une radio culturelle dépose une plainte au CRTC », *Le Devoir*, 3 février (version électronique).
- COLPRON, Suzanne (1998), « Une rentrée qui ne passe pas inaperçue », *La Presse*, 19 septembre (version électronique).
- CÔTÉ, Émilie (2005), « Sondage BBM radio. Rythme FM garde la tête », *La Presse*, 11 août (version électronique).
- FILION, Michel (2002), « La radio : organisation et institution » dans *Traité de la culture*, Denise Lemieux (éd.), Québec, Éditions de l'ORC, p. 799-814.
- KALMANN, Helmut, Gilles POTVIN et Kenneth WINTERS (éd.) (1993), *Encyclopédie de la musique au Canada*, 3 vol., 2^e éd. rév., Montréal, Fides; 1^{ère} éd, 1983, <www.collectionscanada.ca/14/17/index-f.html>.
- KELLOGG, Patricia (1988), « Sounds in the Wilderness : Fifty years of CBC Commissions », in *Musical Canada*, John Beckwith et Frederick A. Hall (éd.), Toronto, University of Toronto Press, p. 230-259.
- L'ÉCUYER, Sylvia (2003), « La musique classique à la radio », dans *Musiques. Une encyclopédie pour le XXI^e siècle*, Jean-Jacques Nattiez (éd.), vol. 1, *Le vingtième siècle*, p. 954-968.
- MASSÉ, Isabelle (2004), « Le changement de format sourit à Radio-Canada », *Le Soleil*, 16 décembre (version électronique).
- PROULX, Steve (2003), « Le jeu de la chaîne musicale... », entrevue avec Christiane Leblanc, *Voir*, vol. 19, n° 37, 15 septembre.
- TRUFFAUT, Serge (2005), « Jazz à rabais. Les rééditions s'amplifient au fur et à mesure que les compositions tombent dans le domaine public », *Le Devoir*, 5 et 6 novembre (version électronique).
- VARIN, Manon (2006), « Les BBM radio de Montréal », *InfoPresse*, 11 avril, <www.infopresse.com/article.aspx?id=17146>.
- WITMER, Glenn Edward (éd.) (1986), *50 ans de Radio*, Montréal, Les entreprises Radio-Canada.